**Compte -rendu de la réunion de l'instance de dialogue sur la réforme territoriale du 21 mai 2015**

*elle concerne la fusion des régions Auvergne et Rhône Alpes*

La FSU était représentée par :

Dominique Rols et Patricia Drouard pour Rhône Alpes

et Jean-Baptiste Meyroneinc, Jean-Pierre Jollivet et Jean-Pierre Rioufrait pour l'Auvergne

**Introduction du préfet Michel Delpuech**

Présentation de la réforme et du calendrier

Evoque le séminaire de l'encadrement qui a réuni le 13 mai 140 chefs des services déconcentrés et dont un très bref compte-rendu a été présenté.

**Déclarations liminaires des organisations (FO a demandé qu'elles se fassent dans l'ordre de la représentativité)**

FO: opposition à la réforme. Dans ses interventions au cours de la réunion a défendu le niveau départemental et les ministères.

FSU: voir déclaration préalable. Est intervenu à plusieurs reprises.

CGT: demande une concertation plus large (interpro) car il s’agit de la mise en œuvre du service public. Dénonce le contexte (restrictions budgétaires) les cadeaux aux patrons; le MEDEF en serait à demander un SMIC régional.

CFDT: ne défend ni ne dénonce la réforme.

CFE CGC: parle de défis à relever dans des budgets contraints et de mobilité forcée notamment pour l'encadrement

UNSA: demande des instances de dialogue permanentes pour le suivi de la mise en œuvre de cette réforme. Ne veut pas faire de la réunion une tribune pour dénoncer une réforme votée par une assemblée élue démocratiquement.

Solidaires n'était pas représenté.

Globalement les OS ont demandé des moyens syndicaux pour la participation aux instances notamment le défraiement des déplacements. Un diagnostic a été présenté mais il ne parlait que des effectifs (en gros un 1/4 en Auvergne et 3/4 en RA) et leur répartition par secteur mais pas des missions de SP, ce qui lui a été reproché par les OS: FSU, FO et CGT.

**Ce que le préfet a avancé au cours de la réunion:**

1 / Région AURA :

- il a insisté sur le fait que l'échelon régional est conforté comme l'échelon de proximité et que son objectif est d’assurer l’équilibre territorial tout en travaillant à améliorer l’efficacité

- cinq directions régionales (Direccte, Dreal, Draaf, Drjcs, DRAC ) mais tous les moyens ne seront pas concentrés au chef-lieu de la nouvelle région, les besoins seront étudiés.

- renforcement des départements (pour la transversalité des politiques de l'état)

Il faut revoir les relations entre niveaux régional et départemental : on débarrasse les DR de tout ce qui est fonctionnel/opérationnel et le niveau départemental se focalise sur ce qui est opérationnel (exemples: emplois aidés, cohésion sociale)

- il faudra revisiter les méthodes de travail prenant en compte les distances : visioconférence, numérique…

- le devenir des UT a été évoqué,

- les maisons de l'Etat pourraient regrouper des services là où pour certains le nombre d'agents est faible et permettre ainsi l’optimisation des ressources.

- défend mordicus l'interdépartementalité; pour lui cela permettrait de garder pour un département des compétences qu'il n'a pas le moyen d'avoir seul. Cela permettrait aussi de maintenir des agents dans leur poste. Ces actions se feront par la volonté des services.

Il attend des remontées des préfets de département

La FSU s’est inquiété d’une éventuelle stratégie immobilière, non revendiquée, qui viserait à délocaliser et regrouper les services pour des recherches d’économie.

Le Préfet a indiqué que ce n'était pas dans les objectifs affichés mais que la démarche générale s’inscrivait aussi dans une recherche d’économie d’échelle tout en essayant de maintenir l’emploi public localement.

Pour le préfet réunir deux régions aussi différentes est une chance pour les territoires en difficulté puisque les territoires riches serviront de locomotive et a présenté la diversité comme une richesse - *intervention de la FSU Auvergne - aménagement du territoire - l' inquiétude portant sur l’équité entre les territoires ruraux et urbains, en termes de transport ferroviaire, de connexion très haut débit et bien entendu de services publics*

2 / Mobilité :

- Le Préfet insiste sur le besoin de souplesse dans le mouvement des agents notamment dans l’interministériel (DDI) : évoque des CAP régionales ou locales en cas de besoin.

Protestation et inquiétude des organisations syndicales FO, FSU CGT

- Pour le préfet, la loi NOtre envisage pour l'essentiel les transferts de compétences entre CT et peu de transferts de missions de l'état vers les collectivités territoriales, donc pas d’effet attendu sur l’emploi.

En ce qui concerne l'emploi, il renvoie au CREFOP

- pas de mobilité géographique imposée… mais des possibles mobilités fonctionnelles des personnels concernés. Une déclaration de principe qui n’engage que lui-même : « faire bouger les lignes en prenant en compte la demande des collaborateurs ».

Des mobilités fonctionnelles seront nécessaires car pour la même mission, inutile d'ajouter les agents de Clermont et ceux de Lyon (répartition des ressources budgétaires pour le logement social pour la Dreal et répartition des emplois aidés pour la Direccte)

A la demande de la FSU "pas de mobilité forcée mais pendant combien de temps?", le préfet a répondu que tout allait se réguler au fil de l'eau en suivant la vie normale d'un service notamment par les demandes de mutation et les départs volontaires avec des incitations financières (et surtout les départs en retraite, environ 10 % des fonctionnaires peuvent faire valoir leurs droits d'ici 2017 et 30% d'ici 2020)

- Il annonce que pour l’accompagnement, contrairement aux réorganisations précédentes, une boite à outil nationale partagée par tous les ministères sera mise en place.

3 / Dialogue social :

Cette concertation est menée parallèlement avec le dialogue informel réunissant les différents comités techniques des 2 régions actuelles.

Le Préfet s’est engagé à réunir les organisations syndicales tout au long de la démarche et à leur transmettre régulièrement les éléments d’informations.

Des moyens seront dégagés pour permettre aux organisations de participer aux réunions à la préfecture (transport, droit syndical ?)

Prochaine Réunion de cette instance mi-juin.

Le préfet a levé la séance en rappelant ses grandes lignes:

- le préfet de région a un rôle d’ensemblier et il est là pour fédérer la parole de l’Etat

- on ne dépouille pas Clermont-Ferrand

- 5 directions régionales (et pas 10)

- multi sites dans une logique fonctionnelle

- attend les remontées des préfets - pour les départements

- interdépartementalité, mise en commun qui doit permettre, en dépassant la taille critique d’UT, le renforcement de l’expertise de l’état.

**Conclusion**

Un Préfet en rondeur apparente qui cherche à déminer le terrain. La volonté de maintien de l’emploi local s’accompagnera de mobilités professionnelles importantes et d’une baisse globale des effectifs et donc de périodes difficiles pour les personnels.

Il y a donc nécessité de ne pas se laisser endormir par son discours qui se revendique pragmatique et de consolider notre travail collectif en intégrant l’évolution attendue à la baisse des missions.